



# ECROMAGNY INFOS DECEMBRE 2022

## Le petit mot du Conseil municipal :

### **NECROLOGIE**

Notre village est à nouveau endeuillé par la disparition de Renée HOGNON le 14 novembre dernier.

Après une vie de labeur elle avait choisi Ecomagny avec son mari à l'heure de la retraite.

Nous gardons d'elle le souvenir d'une personne douce, discrète, sympathique et accueillante et nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.



### **ELUE RURALE RELAIS DE L'EGALITE (ERRE)**

Les violences physiques, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyberviolences sont punies par la loi, ainsi que les menaces et humiliations. Notre commune se mobilise en élisant **une « élue relais de l'égalité »** pour être à l'écoute des victimes de la violence et les accompagner vers des structures adaptées, assurer un suivi de toute procédure engagée à la suite de violences.

**A Ecomagny notre élue relais de l'égalité est Madame Nathalie DIRAND, joignable sur rendez-vous en appelant au 06 64 87 57 07.**

### **AFFOUAGE**

Les personnes intéressées par des stères à fabriquer sont priées de bien vouloir **s'inscrire en mairie pour le 10 décembre dernier délai** (coupon réponse ci-joint que vous pouvez nous adresser par mail, déposer dans la boîte à lettres de la mairie ou au secrétariat aux heures d'ouverture).

Le tirage au sort aura lieu **le samedi 17 décembre 2022 à 9h à la mairie.**



## RECENSEMENT DE LA POPULATION



A partir du 19 janvier 2023, Ecomagny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **Cette procédure est obligatoire pour les communes tous les 5 ans.** L'ensemble des logements et des habitants seront recensés par Mme Fabienne Thomas-CARDOT, que vous connaissez déjà puisqu'elle était récemment chargée de la gestion des salles communales.

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis Mme THOMAS-CARDOT vous fournira une notice d'information dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, il convient de le garder précieusement.**

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous,** et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur qui seront récupérés quelques jours après par Madame THOMAS CARDOT. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Suite à la démission de Mme Sonia MOUGENOT qui nous quittera le 1<sup>er</sup> décembre, une nouvelle secrétaire vient d'être recrutée et prendra ses fonctions le 7 décembre prochain. Il s'agit de Mme Marie-Christine REINERS qui travaille conjointement dans une autre mairie.



Par conséquent, les horaires d'ouverture du secrétariat seront modifiés comme suit à partir du 1<sup>er</sup> décembre

**Mercredi 14h30/17h - Jeudi 8h30/12h**

Madame le Maire tiendra une permanence chaque **lundi matin de 10h à 12h** (sauf indisponibilité) **ainsi que certains samedis** selon un **planning établi mensuellement (affiché sur la porte de la mairie ou noté dans bulletin mensuel).**

## PASSAGE EN REDEVANCE INCITATIVE POUR LES ORDURES MENAGERES EN 2023 :

L'ensemble de notre territoire va passer en redevance incitative pour les ordures ménagères en 2023. Nous vous adressons avec le présent bulletin une lettre explicative de cette nouvelle procédure du Président de la Communauté de Communes des 1000 étangs, accompagnée **d'un questionnaire qu'il sera nécessaire de compléter.** En effet **il faudra remplacer les bacs verts ou marrons** qui seront équipés d'une puce électronique et en adapter la contenance à votre foyer, car les levées seront moins fréquentes. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## FLEURISSEMENT

Cette année nous n'avons pas été récompensés par le palmarès Départemental des villages fleuris et nous conservons notre 1<sup>ère</sup> Fleur délivrée par le jury Régional : il nous a été offert 10 arbustes décoratifs.

Une distinction « Coup de Cœur » a été délivrée à Maryline PETROFF pour la réalisation de ses chouettes : il lui a été offert une mallette de « Poscas » afin de l'encourager à poursuivre ses œuvres. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Nous sommes particulièrement honorés de ces distinctions initiées par le Département afin d'encourager nos efforts vers un fleurissement durable, renouvelable et économique.

## RAPPEL CONSEILLERE NUMERIQUE ATELIER A ECROMAGNY

Pauline TUAILLON, Conseillère numérique du secteur des 1000 étangs **propose d'animer un atelier à ECROMAGNY début 2023**. Aussi, **si vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner** pour l'utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette, créer une adresse mail, elle vous viendra en aide pour répondre à vos besoins. Nous vous avons proposé de vous inscrire en Mairie **et une seule inscription nous est parvenue**. N'hésitez pas à vous inscrire **afin que nous puissions organiser et programmer des ateliers numériques dans notre village**.

## MARCHE DE PRODUCTEURS DU JEUDI A FAUCOGNEY

Message de Benoît DEVOILLE : « *En ce début de saison fraîche la fréquentation du marché de producteurs de Faucogney est en baisse. Il semble que beaucoup pensent que ce marché n'était que les jeudis des beaux jours. Mais non ! Il est d'actualité toute l'année, au couvert dans la maison des services, de 16h à 19h. Je porte ce projet seul, sans association et bénévolement parce qu'il veut permettre aux producteurs locaux de proposer des produits de qualité en circuit court. J'ai besoin de tous pour relancer la fréquentation. Parlez-en autour de vous, et rejoignons-nous à Faucogney !* »

## COLIS



Que tous les jeunes de plus de 65 printemps se tiennent prêts.

Le Père Noël passera dans les maisons apporter un panier garni entre le 17 et 23 décembre. Pour passer le temps en attendant le coloriage de l'image ci-jointe est vivement recommandé !



## GOUTER-CONCERT DU DIMANCHE 15 JANVIER A 14 H A ECROMAGNY

Cette année, un concert dédié à la chanson française **nous réunira à nouveau à la salle des fêtes le dimanche 15 janvier à 14 h**. Il s'agira du groupe qui vous avait séduit en 2019 par sa bonne humeur et la qualité de sa prestation : « **FG rétro** » (**accordéon, guitare, chanteur, batterie**)

**Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager cet après-midi de convivialité : une buvette gratuite** sera mise à votre disposition avec des pâtisseries maison. Le droit d'entrée est fixé à 8 € (gratuit pour les moins de 16 ans et pour nos administrés de 65 ans et plus)

## POUR SORTIR

Dimanche 4 décembre	SAINT BARTHELEMY - Gymnase	Marché de Noël de la Saint Nicolas
Dimanche 4 décembre 15h30	MIELLIN EGLISE ST BLAISE	Concert de Noël avec la Chorale de Grandvillars « <a href="#">Chante la Vie</a> » : Entrée libre
Samedi 10 décembre de 10 h / 21 h	FAUCOGNEY – Dans le centre du village.	Cirque de Noël -Marché de Noël -Marché artisanal- spectacle – Concert – passage du père Noël - Restauration-buvette : entrée libre
Vendredi 16 décembre de 16h30 / 18h30	TERNUAY – L'ECOLE	Marché de Noël
Dimanche 18 décembre 10 h / 18 h	AMAGE	Marché de Noël organisé par le Café des 3 fontaines
<b>Concerts et Marchés de Noël</b>  Le vendredi 16h30/20h  Samedi Dimanche 14h/20h  Le 24 : 14h/18h	<b>LUXEUIL LES BAINS</b>  Place de l'Abbaye  <b>Du 9 au 24</b>  <b>Décembre</b>	<b>Concerts gratuits à 17h30</b>  Vendredi 9 : <a href="#">Ad'line</a> (chanson française) Samedi 10 : <a href="#">Duo d'A</a> (Pop) Dimanche 11 : <a href="#">Tsilie Art</a> (Gospel) Vendredi 16 : <a href="#">Ann Flag et El Mira</a> (Rock pop flamenco) Samedi 17: <a href="#">FFF Celtic Fiesta</a> (Rock Celtic) Dimanche 18: <a href="#">Bonnie &amp; Clyde</a> (Acoustic)

<b>Théâtre</b>	<b>Théâtre du peuple</b>
Vendredi 16 décembre à 20 h <a href="#">Une saison en enfer</a> d'Arthur Rimbaud par Julien Gaillard <b>Salle de convivialité, 8 rue du Moulin à Mélisey</b>	Réservation conseillée : 03 84 20 05 53
Samedi 17 et dimanche 18 décembre de 10 h à 17 h Premier weekend d'ateliers d'écriture avec l'auteur Julien Gaillard et Fergessen (Michaëla Chariau et David Mignonneau) à destination des habitantes et habitants de la Communauté de Communes des Mille Étangs.	Gratuit Ouvert à toutes et tous réservation indispensable avant le 7 décembre auprès de <a href="mailto:rp@theatredupeuple.com">rp@theatredupeuple.com</a>
<b>Paysages du dedans</b> Atelier d'écriture avec Julien Gaillard <b>Salle de convivialité, 8 rue du Moulin à Mélisey</b>	Durant cet atelier d'écriture nous nous poserons la question de la représentation de la vie psychique. Nous écrivons, nous lisons. Nous parcourons l'histoire de la littérature afin d'observer l'invention (au sens archéologique du terme) de cette chose étrange qu'il est convenu d'appeler l'intimité, la vie intérieure.
<b>L'écho des étangs</b> Atelier paroles et musique avec Fergessen (Michaëla Chariau et David Mignonneau) <b>Salle culturelle, 43 rue des Fossés à Faucogney- et-la-Mer</b>	Au cours de cet atelier, nous vous inviterons à raconter la vie sur le plateau des Mille Étangs. Nous mettrons des mots sur vos ressentis et vos histoires, passées, présentes, futures, réelles ou imaginaires. Autour des plus beaux passages issus de vos récits, nous créerons une atmosphère musicale, où la voix

## Citations

**« La vie mettra des pierres sur ta route. A toi de décider si tu en feras un mur ou un pont. »**

Coluche

**Quand on laisse mourir le feu de Noël, il n'y a plus qu'un moyen de le rallumer. C'est d'aller chercher le feu des étoiles.**

Pierre Jakez Hélias



*L'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.*

Tél mairie : 03.84.63.29.38

Mail : [mairie.ecromagny@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecromagny@wanadoo.fr)

Site : [www.ecromagny.fr](http://www.ecromagny.fr)

Horaires d'ouverture au public : Le lundi de 10h à 12h, le mercredi de 14h30 à 17h et le jeudi de 8h à 30 à 12 h.  
Le samedi matin de 9h à 12h : le 10 décembre.